jeanne d'arc de dax
section gymnastique
05.58.74.08.63
www.jadax.fr
jadax.gym@orange.fr

Fédération Sportive et Culturelle de France

**Dax, le 1er Mars 2019**

***2ème Tour Du Championnat Départemental Poussines***
***3ème Tour du Championnat Départemental Masculin***
***Challenge LAJUS – ETCHAR***

Bonjour à toutes et à tous,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'engagement pour :

le 2ème Tour du Championnat Départemental Poussines ;
le 3ème Tour du Championnat Départemental Masculin (Jeunes Poussins, Pupilles, Adultes)
et le Challenge LAJUS – ETCHAR.

qui se dérouleront le **Samedi 30 mars 2019 après midi (**Jeunes Poussins et Poussines**), le samedi soir vers 19h** (Adultes) **et le dimanche matin 31 mars 2019 (**Pupilles**) à DAX** (Salle Multisports pour les filles, et salle Omnisports pour les garçons, du Stade André Darrigade).

Ces deux compétitions se déroulent selon les règlements en vigueur du CD40 FSCF disponibles sur le site internet
Pour les filles : https://www.fscf-cd40.fr/gym-f%C3%A9minine/r%C3%A8glements/
Pour les garçons : https://www.fscf-cd40.fr/gym-masculine/r%C3%A8glements/

NEW

**Pour les Poussines**, Un nouveau classement individuel récompensera les 10 meilleures Gymnastes des 2 premières années (Mini-Poussines ) soit celles nées en 2011 et en 2012.

**Pour les Masculins**, le Challenge, mis en jeu par la Jeanne d'Arc de Dax, est ouvert à toutes les sections masculines de la Ligue d'Aquitaine F.S.C.F. **La meilleure section de chaque catégorie** se verra confier **pour un an un Challenge** ou **une Coupe, qui ne seront jamais attribués définitivement.**
Le trophée JM Guillemjouan récompensera le meilleur gymnaste Adultes aux Arçons.

**Les Clubs détenteurs de Trophée ou Challenge gagnés l'année dernière, sont priés de les rapporter pour les remettre en jeu cette année. MERCI.**

**Article 1** Tous les participants devront présenter leur licence à jour.

**Article 2** Les droits d'engagements suivants seront à régler le jour même auprès du secrétariat:

FEMININES : 15 euros par équipe **à l'ordre du Comité Départemental FSCF des Landes**

MASCULINS : 10 Euros par équipe Pupilles et Adultes **à l'ordre de la JAD**
6 Euros pour les équipes Jeunes Poussins **à l'ordre de la JAD**

**Article 3** Les fiches d'inscription des gyms et des juges devront être retournées impérativement **AVANT** la date limite **du 15 mars 2019** aux adresses mail indiquées sur les fichiers joints concernés.

**Article 4** Les réclamations éventuelles devront être faites au Président du Jury, qui statuera pour tous les cas non prévus au présent règlement.

En espérant vous retrouvez nombreux… A bientôt,

Cordialement,

Vincent Joea

**Président de la section Gymnastique**